Adansonia, ser. 2, 14 (1) : 61-62, 1974.

# NOTE SUR DEUX *GREWIA* AFRICAINS

par R, Capuron †

Jussieu, dans sa description du *Grewia mollis*, cite deux échantillons, l'un provenant du Sénégal, l'autre de l'Oware. Ce dernier (conservé dans l'Herbier Jussieu, dans le folio 12567 A) a été communiqué à l'auteur par Palisot de Beauvois. Il ne porte que de très jeunes boutons et Jussieu a eu beaucoup de difficultés pour les analyser; une note, écrite de sa main, en témoigne : « in flore nondum aperto, semidecomposito, difficile emolliendo, vidi imperfecta sequentia .. »; l'analyse est suivie de l'indication « melius observata in herb. Richard »; sur le determinavit, Jussieu ajouta encore : « Specimen perfectus apud D. Richard ». Cet échantillon de l'Herbier Richard, après être passé dans l'Herbier E. Drake, est actuellement conservé dans l'Herbier d'Afrique du Muséum de Paris; Jussieu lui-même l'a déterminé ; « *Grewia mollis* Juss. Ann. mus. 4.91 ». Il s'agit d'une plante récoltée par Dupuis, portant simplement comme indication de localité la mention « Africae » mais qui est très probablement[1] celle citée par Jussieu comme provenant du Sénégal. L'échantillon de Dupuis portant des jeunes fruits, des boutons assez développés et une fleur épanouie est incontestablement celui qui a servi à Jussieu pour décrire son espèce; c'est par suite lui que nous choisirons comme type du *Grewia mollis* Jussieu; il ne fait d'ailleurs aucun doute qu'il appartient à la même espèce que l'échantillon de l'Oware (les caractères foliaires sont tout à fait concordants).

Cette observation n'aurait guère d'intérêt si là devaient s'arrêter nos conclusions. Mais l'examen de la plante de Dupuis montre que les botanistes ont mal interprété la description de Jussieu et que le *Grewia mollis* des auteurs n'est pas celui de Jussieu. Le *Grewia mollis* Jussieu n'appartient pas à la section *Axillares* Burr. mais à la section *Grewia* (sect. *Oppositifloræ* Burr.) et il est identique à l'espèce qui fut décrite plus tard (1807) par Palisot de Beauvois sous le nom de *Grewia pubescens.* Ce dernier nom doit donc disparaître et céder la place à celui de Jussieu. Quant au *Grewia mollis* auct. non Juss. il devra s'appeler *G. venusta* Fresen., Fresenius paraissant être le premier auteur à l'avoir décrite.

1. « Dupuis, ancien jardinier en chef du jardin des Tuileries et botaniste très zélé, dont le précieux herbier, rempli de plantes sénégalaises... » (Guillemin, Perrottet & Richard, Floræ senegambiæ tentamen, 1, 148, *in obs.*).

Source : MNHN, Paris

Les deux synonymies que nous proposons s'établissent comme suit :

**Grewia mollis** Juss.

Ann. Mus. Hist. Nat. Paris **4** : 91 (1803), *non* auct.
— *Grewia pubescens* PAL. BEAUV., Fl. Oware **2** : 76, *tab. 108* (1807).

**Grewia venusta** Fresenius

Mus. Senckenb. **2** : 159, *tab. 10* (1837).
— *Grewia mollis* auct. mult., *non* Juss.

Signalons en terminant que l'échantillon *Adanson 72 C* conservé dans l'Herbier JUSSIEU (fol. 12567 B) et déterminé comme *G. mollis* Juss. est en réalité un *Grewia flavescens* Juss.

C.T.F.T., TANANARIVE,
Muséum, PARIS.

Source : MNHN, Paris